



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée l'assistante-greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 2 février 2026, à l'adoption du règlement suivant :

- règlement n° 367-2026 intitulé *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Lavaltrie.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 4 février 2026.

Mélanie Messier, assistante-greffière